



Comment obtenir sa prestation compensatoire

Par **BECKER_old**, le **20/09/2007** à **14:24**

bonjour, je suis en instance de divorce depuis maintenant presque 4 ans mon mari a fait appel et là le jugement à été rendu...
il me doit une prestation compensatoire ainsi que les arriérées des pensions alimentaires.
peut t'on les récupérer sur les biens immobiliers.....
il a jusqu'au 23 octobre pour décide du passer en cassation si il est d'accord sur le principe du second jugement combien temps azprés puis je être divorcée
merci
cordiales salutations